

## **Regroupement de la PECHE et de l'AE**

**En juin 2022, la Plateforme d'Échange des Coopératives d'Habitants pour les Écoquartiers (PECHE) et l'Association écoquartier (AE) ont décidé de regrouper leurs forces. Elles forment désormais une entité unique sous le nom 'Association écoquartier'**

Par la présente nous sommes heureux de vous annoncer que l'Association écoquartier (AE) et la Plateforme d'Échange des Coopératives d'Habitants pour les Écoquartiers (PECHE) se sont regroupées en une entité unique, sous le seul nom d'Association écoquartier.

Le 20 juin 2022, lors d'assemblées générales conjointes, le regroupement a été proposé et accepté à l'unanimité des membres de l'une et l'autre entité d'origine. En fonction des modalités convenues pour ce regroupement, les cinq coopératives d'habitant-es de la PECHE ont rejoint l'Association écoquartier. Parallèlement, les missions à assurer en faveur des coopératives ont été confiées à l'Association écoquartier, alors que la PECHE a été dissoute.

Les coopératives C'Arts-Ouches, Codha, Ecopolis, La Meute et Le Bled sont désormais parties prenantes du nouveau comité de l'Association écoquartier, cela en tant que membres élus ou par le biais de personnes de contact (cf. au dos de ce document). Dans le cadre du projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup, ces cinq coopératives d'habitant-es ont souvent tenu un rôle de force de proposition, tant auprès des services de la Ville de Lausanne qu'auprès des autres maîtres d'ouvrage concernés. Dans un esprit d'intérêt public, elles continueront à tenir ce rôle quand elles le pourront, que ce soit à titre individuel ou à titre collectif par le biais de l'Association écoquartier. On rappellera que leurs projets se distinguent par leurs performances élevées en matière de durabilité du bâti, par leur prise en compte innovante des nouvelles manières d'habiter et par les initiatives et services de quartier auxquels ils contribuent. Ces différents projets représentent un total de près de 240 logements.

Nous tenant à disposition pour toute question, nous adressons au public et à nos partenaires nos salutations les meilleures, et rappelons que notre association est ouverte à toute personne ou entité intéressée à notre action.

Pour l'Association écoquartier  
Joël Rochat, président



### **Membres du comité 2022-2023**

Joël Rochat, président de l'Association écoquartier et représentant de la Codha et de l'association d'habitant-es Loutopie

Aude Calloc'h, trésorière

Valéry Beaud

Eric Domon

Catherine Mathez, représentante de La Meute

Alexis Mayer

Benoît Nguyen, représentant d'Ecopolis

### **Personnes de contact pour les coopératives C'Arts-Ouches et Le Bled**

Christel Rodriguez, personne de contact pour C'Arts-Ouches

Cyrielle Champion, personne de contact pour Le Bled

### **Coordination**

Philippe Solms, [bureau@ecoquartier.ch](mailto:bureau@ecoquartier.ch)

L'Association écoquartier s'est constituée le 12 janvier 2007 dans le but de promouvoir les écoquartiers dans le canton de Vaud. Elle favorise le développement de connaissances autour du concept d'écoquartier ou quartier durable, afin de créer une véritable émulation citoyenne et de favoriser l'émergence, la réalisation et la durabilité de tels quartiers.

Parmi ses activités, l'Association écoquartier organise des conférences-débats et des visites de réalisations exemplaires, propose des rencontres-échanges pour les personnes intéressées par un projet d'habitat coopératif et participatif, et anime des groupes de travail et de réflexion.

Elle a plusieurs publications à son actif :

- *RÉINVENTONS LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ! 20 pistes d'action proposées par l'Association écoquartier, 2020.*
- *L'ASSOCIATION ÉCOQUARTIER : 10 ans d'engagement pour un habitat durable et le vivre-ensemble ! 2017.*
- *VIVONS ENSEMBLE ! De la charte à la gouvernance de quartier. 2015.*
- *CONSTRUISONS ENSEMBLE ! Recommandations et critères d'attribution des terrains pour la réalisation d'un écoquartier, 2012.*
- *métamorphOSONS ! - Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier, 2009.*  
Cette publication avait été intégrée au cahier des charges du concours de d'urbanisme pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup.